



Abivax annonce la reprise des négociations de ses actions ordinaires sur Euronext Paris

24 juillet 2025

PARIS, France, 24 juillet 2025 – 14h30 (CEST) – Abivax SA (Euronext Paris: FR0012333284 – ABVX) (« **Abivax** » ou la « **Société** »), une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de traitements thérapeutiques qui exploitent les mécanismes naturels de régulation de l'organisme afin de moduler la réponse immunitaire chez les patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques, annonce la reprise des négociations de ses actions ordinaires sur Euronext Paris à partir de 15h30 CEST.

Le cours de bourse des actions ordinaires de la Société a été suspendu à la demande de la Société le 24 juillet 2025 à partir de 9h00 CEST dans le cadre de l'offre au public préalablement annoncée par la Société portant sur ses American Depositary Shares, chacune représentant une action ordinaire de la Société, d'une valeur nominale de 0,01 euro, de la Société, aux Etats-Unis (l'« **Offre** ») afin de permettre la confirmation des allocations aux investisseurs et l'annonce des modalités définitives de l'Offre.

A propos d'Abivax

Abivax est une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de traitements thérapeutiques qui exploitent les mécanismes naturels de régulation de l'organisme afin de stabiliser la réponse immunitaire chez les patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques. Basée en France et aux États-Unis, le candidat médicament phare d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en développement clinique de phase 3 dans le traitement de la rectocolite hémorragique modérément à sévèrement active.

Contacts:

Abivax Investor Relations
Patrick Malloy
patrick.malloy@abivax.com
+1 847 987 4878

Avertissement

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription des actions ordinaires ou des ADS de la Société dans un quelconque pays ou juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou toute qualification en application de la réglementation boursière d'un tel pays ou juridiction.